

# Feuille de route CROS, CDOS et CTOS

Olympiade 2025-2029

*“Pour un Mouvement Olympique et Sportif  
fort, utile et moderne.”*



# SOMMAIRE

---

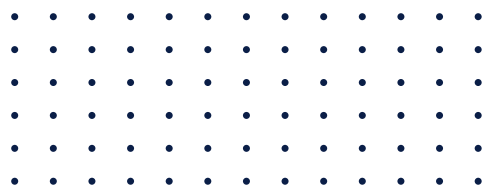
**Édito** ..... Page 2

**Le réseau territorial du CNOSF** ..... Page 3

**Cadre général** ..... Page 4

**Partie 1 : Pour un Mouvement Olympique et Sportif Fort** ..... Page 5

**Partie 2 : Pour un Mouvement Olympique et Sportif Territorial Utile et Moderne** ..... Page 7



“

La feuille de route du CNOSF à destination des CROS, CDOS et CTOS s’inscrit dans la continuité de notre ambition : un mouvement olympique et sportif fort, utile et moderne. Cet objectif ne pourra être atteint qu’avec des CROS, CDOS et CTOS placés au cœur de la stratégie du CNOSF dans la logique d’un CNOSF qui ne fait qu’un avec ses structures déconcentrées.

Visant à redonner du sens, de la force et de la cohérence au rôle du mouvement olympique dans l’ensemble des territoires, la mise en œuvre de cette feuille de route doit s’accompagner d’une volonté affirmée : être plus que jamais au service du mouvement sportif fédéré dans toute sa diversité, en s’adaptant particulièrement aux enjeux contemporains : l’intégration des grandes thématiques sociétales où le sport a un rôle essentiel à jouer, l’évolution des pratiques et des usages.

Pour renforcer la place du sport au cœur de la société, relevons ensemble les nombreux défis auxquels nous devons faire face aujourd’hui et affichons notre engagement. Dévoilée au mois de novembre 2025 sous la forme du plaidoyer « Ensemble, faisons du sport une grande cause municipale », la proposition d’un nouveau pacte sportif territorial à coconstruire entre le mouvement sportif d’une part, et les communes et intercommunalités d’autre part, en est une illustration forte.

**Amélie Oudéa-Castéra, Présidente**



“

Renforcer la place des CROS, CDOS et CTOS dans leur territoire, resserrer les liens entre le CNOSF et les organes déconcentrés notamment en clarifiant les attendus, associer les structures d’une même région autour d’un Conseil des présidents fort, partager des enjeux et des objectifs communs par davantage de coordination et de mutualisation des actions, restaurer la confiance par un dialogue soutenu, telles ont été les bases de la transformation du réseau des CROS, CDOS et CTOS, initiée en 2023. Forte de l’état d’esprit constructif et de l’engagement des acteurs des structures déconcentrées du CNOSF, cette mutation engagée va pouvoir être pleinement mise au service de la feuille de route ambitieuse de l’olympiade 2025-2029.

Cette feuille de route trouvera son prolongement dans un Plan Olympique et Sportif Territorial (POST) ambitieux et soutenable, articulé autour de projets communs et coordonnés à l’échelle régionale ainsi que des initiatives particulières en fonction des spécificités locales. Présenté dans un format cadre plus clair et plus concret, le POST sera coconstruit au sein de l’espace de dialogue essentiel que constitue le Conseil des présidents, et devra être validé par cette même instance.

Grâce à votre engagement sans faille pour porter haut les valeurs de l’olympisme, j’ai toute confiance en notre capacité à réussir ensemble le défi d’un CNOSF fort, moderne et utile. Pour cela, vous pouvez compter sur mon plein engagement, tout autant que celui du service dédié à votre accompagnement au quotidien.

**Gilles Erb, Vice-Président en charge des territoires**



# LE RÉSEAU TERRITORIAL DU CNOSF



Constitués sous la forme d'association loi de 1901, les Comités Régionaux, Départementaux et Territoriaux Olympiques et Sportifs représentent le CNOSF et le mouvement sportif de leur territoire.

En tant qu'organes déconcentrés du CNOSF, ils réunissent les ligues et les comités sportifs qui représentent les fédérations membres du CNOSF à l'échelle régionale et départementale.

Les CROS, CDOS et CTOS ont pour mission de développer la pratique sportive, sauvegarder et diffuser les valeurs de l'Olympisme, préserver le patrimoine sportif. Pour ce faire, ils déclinent, en tenant compte des spécificités locales, les orientations et les actions initiées par le CNOSF dans le respect des valeurs et principes fondamentaux énoncés par la Charte Olympique et le CIO.

Dans le cadre de l'olympiade 2025 - 2029, le CNOSF définit les orientations pour les CROS, CDOS et CTOS exprimées dans la présente feuille de route. Cette feuille de route trouve son prolongement, à l'échelle d'une région, dans un Plan Olympique et Sportif Territorial coconstruit par les structures.



**CROS**



**CDOS**

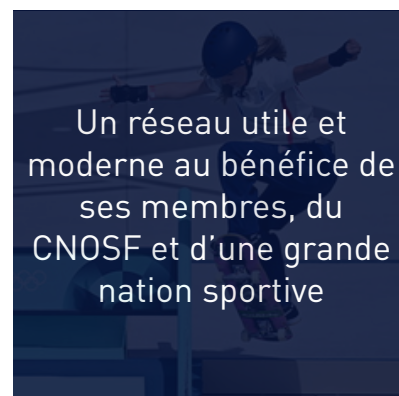
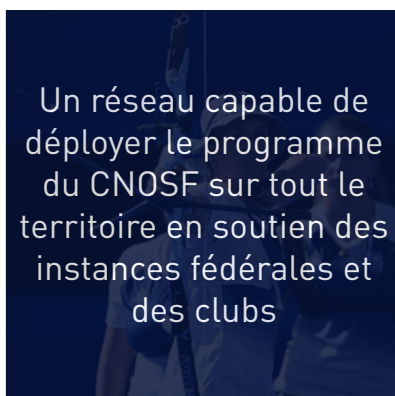


**CTOS**

# CADRE GÉNÉRAL



La feuille de route de l'olympiade 2025-2029 élaborée par le CNOSF à destination de ses organes déconcentrés les CROS, CDOS et CTOS, s'articule autour de l'ambition suivante :



Dans le prolongement de son programme pour cette olympiade 2025-2029, le CNOSF propose une feuille de route à ses organes déconcentrés qui se caractérise par :

1

Cinq actions phares à mener par les CROS, CDOS et CTOS à l'échelle territoriale, en déclinaison d'actions nationales.

→ Objectif : Rendre le Mouvement Olympique et Sportif plus **FORT**.

2

Des actions mises en œuvre par les CROS, CDOS et CTOS dans une logique de transformation et de fortification de leur modèle économique (et ce, dans le respect de leur projet associatif).

→ Objectif : Un Mouvement Olympique et Sportif Territorial plus **UTILE** et plus **MODERNE**.



# 1 POUR UN MOUVEMENT OLYMPIQUE ET SPORTIF FORT



## Un Mouvement Olympique et Sportif (MOS) Fort, qu'est-ce que cela veut dire ?

- Un MOS qui fait rayonner les valeurs du sport et de l'olympisme, notamment auprès de la jeunesse de son territoire.
- Un MOS qui porte la voix du CNOSF dans les territoires auprès des pouvoirs publics (Conseils régionaux/départementaux, Intercommunalités, Communes, Préfectures, etc.).
- Un MOS qui défend les intérêts du mouvement sportif au niveau territorial, notamment au sein des instances consultatives (conférences régionales du sport, CESER, etc.).
- Un MOS qui participe à la promotion des pratiques sportives fédérées.

## Les actions

### 1. Transmettre et faire rayonner les valeurs du sport et de l'olympisme auprès de la jeunesse

- Décliner, en collaboration avec le CNOSF, les temps forts à destination de la jeunesse et en faveur de l'olympisme et du sport :
  - La Semaine Olympique et Paralympique
  - La Journée Olympique (23 juin)



## 2. Porter la voix du CNOSF dans les territoires

- S'emparer des argumentaires bâtis par et avec le CNOSF (défense du budget sport, plaidoyers pour les municipales 2026, etc.).
- Siéger dans les instances territoriales (CESER, CRdS, CRESS, etc.) et participer aux temps forts dans les espaces de débat public (conférences, colloques, réseaux divers).
- Développer les partenariats institutionnels (réseaux d'élus locaux, éducation nationale, agences de santé, secteur du tourisme, etc.).
- Communiquer sur le rôle et les actions du CNOSF et de ses organes déconcentrés CROS, CDOS et CTOS.

## 3. Promouvoir le développement de la pratique sportive fédérée

- Décliner, en collaboration avec le CNOSF, les grands rendez-vous visant à développer la pratique sportive fédérée et marquer l'unité du mouvement sportif, à savoir :
  - La Fête du Sport (14 septembre)
  - La Journée Internationale du Bénévolat et du Volontariat (5 décembre)
- Animer de grands débats territorialisés pour porter la voix du mouvement sportif aux Présidentielles 2027.

## 4. Faire briller la France à l'international (spécifique aux CROS/CTOS d'outremer)

- Être engagé dans la réussite des délégations françaises des territoires ultramarins dans les Jeux des îles de l'océan Indien, de la Caraïbe, et du Pacifique, en renforçant notamment le lien avec les athlètes.
- Porter la voix du Mouvement olympique français dans sa zone géographique / océanique.

# 2 POUR UN MOUVEMENT OLYMPIQUE ET SPORTIF TERRITORIAL UTILE ET MODERNE



## Un Mouvement Olympique et Sportif Territorial (MOST) Utile, qu'est-ce que c'est ?

- Un MOST résolument au service de ses membres dans toute leur diversité, qui :
  - Accompagne, forme et valorise les acteurs du mouvement sportif dans leurs missions.
  - Favorise la mutualisation de certains services ou projets entre tout ou partie de ses membres.
  - Facilite le partage de bonnes pratiques et la collaboration entre ses membres, avec une égale considération.
- Un MOST qui met le sport au cœur des préoccupations des politiques locales.

## Les actions

### 1. Accompagner ses membres, ligues ou comités dans toutes leurs diversités

- Mettre en place des espaces d'échange et de partage avec ses membres afin d'encourager et enrichir les réflexions autour de thématiques identifiées et problématiques rencontrées.
- Renforcer l'offre de formation à destination des dirigeants bénévoles en favorisant la féminisation et le rajeunissement des instances dirigeantes à travers les dispositifs du CNOSF (Club des 300 et Dirigeants de Demain).
- Proposer des accompagnements pour répondre aux problématiques RH rencontrées par les ligues, comités et clubs : création d'un ou plusieurs groupements d'employeurs, actions de mutualisation de l'emploi afin de répondre aux besoins RH des structures, accompagnement spécifique sur les questions liées à la gestion RH (embauche, paie, licenciement, procédures disciplinaires, etc.).



# 2 POUR UN MOUVEMENT OLYMPIQUE ET SPORTIF TERRITORIAL UTILE ET MODERNE



## 2. Porter des initiatives concrètes en matière de transformation du modèle économique

- Mutualiser et proposer des outils au bénéfice de ses membres (salles, matériel, plateformes numériques) et services (service civique, groupement employeur, etc.).
- Mutualiser les recherches de financement, de partenaires et mécènes.
- Favoriser les projets collectifs en proposant, en priorité à ses membres, d'agir en qualité de prestataires de services (organisation d'événements, formation, animation, logistique, etc.).

## 3. Renforcer l'accompagnement dans la lutte contre toutes formes de violences dans le sport

- Outiller, orienter et guider les structures du mouvement sportif.
- Sensibiliser et former les bénévoles et techniciens.
- Communiquer, notamment à l'occasion de la Journée Internationale de lutte contre les violences faites aux femmes (25 novembre).

## 4. Accompagner les politiques sportives locales

- Jouer un rôle d'appui auprès des collectivités locales dans le diagnostic, la concertation et l'évaluation des plans sportifs locaux (loi du 2 mars 2022).
- Contribuer à faire vivre concrètement la gouvernance partagée du sport à l'échelle locale en lien avec les assemblées départementales de maires et les comités départementaux/districts des fédérations.



# 2 POUR UN MOUVEMENT OLYMPIQUE ET SPORTIF TERRITORIAL UTILE ET MODERNE



## Un Mouvement Olympique et Sportif Territorial (MOST) Moderne, qu'est-ce que c'est ?

- Un MOST conscient de son environnement pour ne pas le subir.
- Un MOST capable de se projeter vers l'avenir et se saisir des mutations de la société pour notamment moderniser ses offres.

## Les actions

### 1. Accompagner les évolutions sociétales

- S'engager durablement sur les enjeux de transition écologique, contribuer au travail d'acculturation et d'accompagnement du mouvement sportif territorial autour des questions de transition écologique (ex : PNACC, Charte des 15 engagements).
- Consolider et développer les offres Sport-Santé.

### 2. Éclairer les réflexions des acteurs en matière d'innovation, d'évolution des pratiques et d'attentes de la nouvelle génération

- Développer les espaces de dialogue (conférences, débats) pour encourager le partage des innovations sur les champs de la transformation économique et des nouvelles pratiques.
- Accompagner le CNOSF dans le déploiement du Conseil des Jeunes à l'échelon régional.

### 3. Agir en faveur de la féminisation des métiers du sport

- Mettre en valeur les rôles modèles féminins pour encourager les vocations féminines dans les métiers du sport.

### 4. Encourager l'inclusion sociale par le sport

- Encourager la dynamique autour de l'insertion par le sport en s'emparant des dispositifs existants (« les clubs sportifs engagés », « du stade vers l'emploi », etc.)



Comité National Olympique et Sportif Français  
1, avenue Pierre de Coubertin  
75640, Paris Cedex 13